

BTS Finitions, aménagement des bâtiments : conception et réalisation

1^{ère} session 2023



Le titulaire du BTS FABCR est une force de proposition dans les domaines de la conception et de la réalisation liés à ces activités notamment en termes d'aménagement intérieur, d'adaptabilité et de décoration des bâtiments.

Il peut assister le chef d'entreprise et assurer la préparation, la conduite, l'encadrement et la gestion des travaux. Parmi ses attributions figure l'élaboration de dossiers techniques et économiques dans le respect de l'environnement.

Il est capable de diagnostiquer l'existant, justifier un aménagement approprié, estimer les coûts de production. Il collabore à la préparation d'un chantier et le suit au niveau organisationnel, économique et technique.

Il utilise des outils numériques performants pour la conception et les calculs, les choix de matières, de couleurs, la gestion des projets, la communication, l'acquisition numérique...

Il est capable de traduire sa vision par le biais de différents procédés.

Il peut également exercer des fonctions commerciales et proposer des choix décoratifs, des matières en jouant avec les volumes, les couleurs et la lumière, en fonction des tendances. Il travaille en relation constante avec le personnel de l'entreprise, les clients, les fournisseurs et les autres corps d'état. Il participe à la valorisation de l'image de l'entreprise vis-à-vis des clients.

Après avoir acquis une solide expérience, il sera en mesure de reprendre ou créer une entreprise.

Le titulaire de ce BTS doit pouvoir :

- Participer à la conception en bureau d'étude ;
- Conduire les travaux d'aménagement et de finitions d'un bâtiment ;
- Manager des équipes ;
- Organiser et être autonome ;
- Interpréter et exploiter les informations obtenues à partir d'essais, de tests, de simulations, de réalisations, grâce à ses connaissances scientifiques et technologiques ;
- Décrire une idée, un principe, une solution à partir de moyens de communication techniques ;
- Communiquer et argumenter en matière d'expression écrite et orale y compris en anglais.

Débouchés

Le titulaire de ce diplôme peut s'insérer dans une entreprise de construction et de rénovation de toute taille relevant du second œuvre du bâtiment : peinture, plâtrerie, vitrerie, revêtements muraux et de sol, carrelages et mosaïques cloisonnements, isolations par l'intérieur et par l'extérieur, planchers techniques surélevés, plafonds modulaires, aménagement intérieur.

Il peut y assurer l'assistance du chef d'entreprise, la conduite et l'encadrement de travaux. Parmi ses attributions figurent

l'élaboration de dossiers techniques et économiques, la préparation, la conduite et la gestion de chantiers.

Il peut également exercer des fonctions commerciales. Il travaille en relation constante avec les personnels de l'entreprise, les clients et les autres corps d'état.

Après avoir acquis une solide expérience, il pourra reprendre ou créer une entreprise.

Accès à la formation

Les titulaires de Bac Pro qui ont obtenu un avis favorable du conseil de classe seront prioritaires dans les BTS correspondant à leur spécialité (en application du décret n° 2017-515 du 10 avril 2017 sur l'expérimentation Bac Pro/BTS).

En priorité :

- Bac STI2D
- Bac pro Aménagement et finition du bâtiment
- Bac pro Technicien menuisier-agenceur

Programme

Matières	1 ^{ère} Année*	2 ^{ème} Année*
Culture générale et expression	3H	3H
Langue vivante étrangère : anglais	2H	2H
Mathématiques	3H	3H
Physique et chimie	2H	2H
Enseignement STI	17H	18H
STI et anglais en co-intervention	1H	1H
STI et physique chimie en co-intervention.	1H	1H
STI et mathématiques en co-intervention	1H	-
Accompagnement personnalisé	2H	2H
Langue vivante 2 (facultatif)	2H	2H

*horaires hebdomadaires

Grille d'examen

Épreuves	Coef.
E1 : Culture générale et expression	4
E : Langue vivante étrangère 1 : Anglais	3
E3 : Mathématiques - Physique et Chimie	
Sous-épreuve : mathématiques	2
Sous-épreuve : Physique et Chimie	2
E4 : Réponse à un projet	4
E5 : Préparation et organisation du chantier	8

E6 : Contrôle et conduite de travaux	
Sous-épreuve : Contrôle de travaux	3
Sous-épreuve : Conduite de travaux	3
EF1 : Langue vivante étrangère 2 (facultatif)	Pts>10
EF2 : engagement étudiant⁽¹⁾ (facultatif)	Pts>10

(1) : Cette épreuve facultative vise à identifier les compétences, connaissances et aptitudes acquises par le candidat dans l'exercice des activités mentionnées à l'article L. 611-9 du code de l'éducation et qui relèvent de celles prévues par le référentiel d'évaluation de la spécialité du diplôme de brevet de technicien supérieur pour laquelle le candidat demande sa reconnaissance « engagement étudiant » : ». Épreuve obligatoire à la suite de laquelle intervient l'épreuve facultative « engagement étudiant » : U62 « Conduite de travaux » ;

Descriptif des matières

En plus des enseignements généraux (mathématiques, sciences physiques, français et langue vivante) la formation comporte des enseignements professionnels :

- **L'étude des ouvrages** : sciences et confort du bâtiment, matériaux : thermique, esthétique, hygrométrie (humidité de l'air), le comportement des matériaux et des produits (mécanique, résistance...)
- **Réponse à un projet** : Concevoir un projet ; Analyser le dossier de l'affaire ; Analyser le projet et proposer des solutions techniques ou une variante ; Quantifier et estimer les prestations liées au projet ; Rédiger la réponse commerciale globale, technique et économique.
- **Préparation et organisation du chantier** : Vérifier les documents contractuels ; Élaborer un planning d'intervention ; Faire valider les choix techniques et esthétiques ; Réaliser les plans d'exécution ; Gérer les ressources ; Gérer les approvisionnements du chantier.
- **Contrôle de travaux** : Réceptionner les zones d'intervention ; Réceptionner les travaux ; Établir le DGD et le DOE de l'affaire ; Établir le bilan financier ; Effectuer le bilan carbone.
- **Conduite de travaux** : Communiquer au sein de l'entreprise ; Représenter l'entreprise à l'extérieur ; Encadrer et gérer une ou plusieurs équipes ; Travailler en mode collaboratif avec différents interlocuteurs ; Contrôler l'environnement du chantier ; Effectuer le suivi technique et environnemental du chantier ; Effectuer le suivi économique du chantier ; Organiser le repliement du chantier.

Stage

Le stage (obligatoire) en entreprise a une durée de huit semaines. La période de stage se situe de préférence entre le début du second semestre de la première année et la fin du premier semestre de la 2^e année.

Ce stage a pour objectifs de sensibiliser l'étudiant aux réalités de l'entreprise, de lui faire mettre en application les connaissances et les savoir-faire déjà acquis et de le faire participer à des activités difficiles à aborder dans l'établissement de formation. Ainsi, il permet de compléter et

d'améliorer sa formation, sa connaissance du milieu professionnel et des problèmes liés à l'exercice de l'emploi. En raison de la diversité des activités que pourra rencontrer le technicien supérieur dans ses fonctions, cette formation passera obligatoirement par le chantier. Ce stage doit aussi être l'occasion d'une sensibilisation à l'environnement, à la gestion de la sécurité et de la qualité.

Poursuite d'études

Licence professionnelle

- bâtiment et construction spécialité chargé d'affaires en peinture, aménagement et finition – Université catholique de l'ouest **Laval (53)**
- bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation – IUT de Lorraine Villers Les **Nancy (54)**
- bâtiment et construction spécialité maintenance et réhabilitation des bâtiments – IUT de **Saint-Nazaire (44)**

Pour connaître les poursuites d'études envisageables, consultez les guides régionaux "Après le Bac : choisir ses études supérieures" et "Après un Bac +2"

Où se former

Haute-Garonne (31)

Lycée professionnel des métiers du bâtiment - Urbain Vitry - Toulouse (Public) **I A**

Tarn (81)

CMA formation - Albi (Privé sous contrat) **A**

I formation initiale

A formation en apprentissage

Pour en savoir plus

Retrouvez sur <https://documentation.onisep.fr/>

les publications disponibles (collections Diplômes, Dossiers, Parcours, Zoom sur les métiers, Pourquoi pas moi ?, Handi +)

Vous les trouverez au CDI de votre établissement ou au Centre d'Information et d'Orientation (CIO)

N'hésitez pas à rencontrer un psychologue de l'Éducation Nationale (PSY-EN).